

LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES 2010-2011

ÉCOLES PRIMAIRES	
Benoît-Duhamel	947, boulevard Marcotte, Roberval G8H 2A7
Boisjoli/des Deux-Lacs	247, rue Principale, Lac-Bouchette G0W 1V0
Bon-Pasteur	451, rue de l'Église, Sainte-Jeanne-d'Arc G0W 1E0
Carrefour étudiant	3079, rue De Saint-Méthode, Saint-Félicien G8K 3C2
Hébert	1298, rue L.-W. Leclerc, Saint-Félicien G8K 2N4
Jean XXIII/Saint-Lucien	47, avenue du Moulin, Saint-Thomas-Didyme G0W 1P0
Jeanne-Mance/Pie XII	623, rue Principale, Saint-Prime G8J 1T3
Jolivent/L'Arbrisseau	1536, rue Principale, Chambord G0W 1G0
La Source/Les Prés Verts	712, rue Principale, Saint-Augustin G0W 1K0
Maria-Goretti	4971, rue des Saules, La Doré G8J 1G8
Mgr Bluteau	1275, 3 ^e Rue, Saint-Félicien G8K 2B5
Notre-Dame	830, boulevard Saint-Joseph, Roberval G8H 2L5
Notre-Dame-de-Lourdes	604, rue de la Fabrique, Girardville G0W 1R0
Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	68, rue Savard, Dolbeau-Mistassini G8L 4L3
Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse	242, 3 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini G8L 2V4
Sainte-Hedwidge	967, rue Principale, Sainte-Hedwidge G0W 2R0
Sainte-Lucie	327, rue de l'Église, Albanel G8M 3E9
Sainte-Marie	1017, rue du Centre-Sportif, Normandin G8M 4L7
ÉCOLE PRIMAIRE/SECONDAIRE	
Hélène-Laliberté/Secondaire Des Chutes	1, rue de l'Église, Dolbeau-Mistassini G8L 4V4
ÉCOLES SECONDAIRES	
Cité étudiante	171, boulevard de La Jeunesse, Roberval G8H 2N9
Polyvalente de Normandin	1285, avenue du Rocher, Normandin G8M 3X4
Polyvalente des Quatre-Vents	1099, boulevard Hamel, Saint-Félicien G8K 2R4
Polyvalente Jean-Dolbeau	300, avenue Jean-Dolbeau, Dolbeau-Mistassini G8L 2T7
CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES	
C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours	1840, rue Provencher, Dolbeau-Mistassini G8L 2A6
C.É.A. L'Envol/Le Retour	654, boulevard Saint-Joseph, Roberval G8H 2L2
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
C.F.P. Dolbeau-Mistassini	400, 2 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini G8L 3C6
C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien	181, boulevard de La Jeunesse, Roberval G8H 2N9

Mario Lavoie, secrétaire général

Service du secrétariat général et des communications

Accepté par le conseil des commissaires du 8 décembre 2009 (CC-5203-12-09)